

# Moment culturel et social de la famille au Moyen-Orient aujourd'hui

Rev. Youakim Chihane

En ce moment où nous célébrons le 30ème Anniversaire de la « *Familiaris Consortio* », et de la création du Conseil Pontifical pour la Famille, je voudrai commencer mon intervention, par cette citation de l'Exhortation du Bienheureux Jean-Paul II : « *Le dessein de Dieu sur le mariage et sur la famille concerne l'homme et la femme dans la réalité concrète de leur existence quotidienne dans telle ou telle situation sociale et culturelle. C'est pourquoi l'Église, pour accomplir son service, doit s'appliquer à connaître les situations au milieu desquelles le mariage et la famille se réalisent aujourd'hui. Cette connaissance est donc, pour l'œuvre d'évangélisation, une exigence que l'on ne saurait négliger.* » (FC 4).

Ce texte nous met au défi de notre ministère, et nous mène à réfléchir d'abord sur ce qui est aujourd'hui le contexte dans lequel nous plaçons la dimension du mariage et de la famille. Ce thème est certainement inclus dans un processus laborieux qui nous engage tous, sans exception, à penser avec une attention vigilante aux changements qui s'opèrent. Depuis quelques décennies, les valeurs du mariage et de la famille, de par le monde, et aussi dans les pays du Moyen-Orient, ont subi des assauts répétés causant de graves dommages sur le plan humain, culturel, social, législatif, politique, religieux et moral.

L'accompagnement du changement de la situation socio-économique dû au pluralisme culturel, à la mondialisation et à l'émergence de la tendance matérialiste qui atteint à la dignité de la vie et de la personne humaine nous porte à examiner les défis que la famille affronte.

L'Exhortation Apostolique *Familiaris Consortio*, l'objet de notre assise, constitue vraiment le principe fondamental de la pastorale de la famille et doit être lue et étudiée assidument, une étude destinée à trouver une application dans une tâche pastorale.

## 1. Le système familial

La famille au Moyen-Orient est bâtie sur le système patriarcal, causant souvent des injustices à la femme. Actuellement les privilèges accordés aux mâles sont contestés.

## 2. Une nouvelle réalité

La famille au Moyen-Orient a l'instar de toute famille humaine, a souffert de problèmes relationnels entre ses membres, de crises socio-économiques et autres. Les grands changements ont engendré une série de défis.

### **3. Les défis religieux et culturels**

L'équivoque dans l'essence de la foi et l'ignorance religieuse ont affaibli les valeurs de la vie conjugale et familiale, et ont permis l'infiltration de concepts erronés sur le mariage et des pratiques contraires à la loi divine et morale.

L'esprit de consommation a touché tous les secteurs de la vie, et certains membres de la famille se sont laissés aller au laxisme.

### **4. Les défis sociaux et politiques**

#### **a. La transformation du modèle familial**

Le changement accéléré de la situation économique et culturelle a contribué à la transformation du modèle familial, et la grande famille est devenue nucléaire.

Le rôle éducatif de la femme qui travaille, sa relation avec ses enfants se sont affaiblis à cause de son absence du foyer.

Par ailleurs, certaines femmes souffrent d'injustice, à cause de la violence exercée sur elles, et de la mentalité machiste qui subsiste encore dans certains des pays orientaux.

#### **b. Les difficultés de la situation économique et politique**

La situation économique détériorée s'est manifestée par diverses privations: un niveau de vie trop bas et indigne de l'homme privé même de ses droits fondamentaux.

La politique familiale est quasi inexistante dans les pays moyen-orientaux. La famille doit prendre conscience d'être «protagoniste» de cette «politique familiale» et faire en sorte que les lois de l'État s'abstiennent de léser ses droits.

#### **c. L'accompagnement du changement**

L'Église entreprend des initiatives limitées et tente de développer ses structures, pour accompagner ses fils dans leurs nouveaux modes de vie. Les familles, elles, s'entraident pour surmonter cette crise.

Ces circonstances ont contribué à l'évolution progressive des mentalités vers une conscience plus aiguë de la dignité égale de l'homme et de la femme.

## **5. Les défis moraux**

### **a. Le pluralisme culturel et la mondialisation**

La société actuelle est régie par le pluralisme culturel, la facilité de la communication et la rencontre de modes de vie différents. Nous assistons aussi à un éveil qui renforce la liberté responsable des nouvelles générations.

Malgré ses bienfaits, cette situation porte en elle de nombreux risques à cause de l'esprit matérialiste, la mentalité consommatrice et la pornographie.

### **b. Les déviations morales**

La famille souffre de déviations morales, qui déforment son visage, violent sa sainteté et portent atteinte à sa dignité. Un libéralisme sexuel commence à se pratiquer : la prostitution, la cohabitation et le mariage de jouissance se répandent au Moyen-Orient.

### **c. Le concept de liberté**

En raison du pluralisme, la famille peut parfois se tromper sur le critère objectif de ses choix moraux. Aussi, arrive-t-il souvent qu'elle penche pour les solutions faciles qui entraînent à des attitudes égoïstes dans les rapports humains.

Or, la vraie formation à la liberté est celle qui engendre responsabilité, solidarité et édification de soi et de l'autre.

### **d. La bioéthique**

La bioéthique est aujourd'hui la question sociologique des temps présents, et une mentalité contraceptive se reprend de plus en plus. La diagnostique prénatale encourage l'avortement, en oubliant que la vie commence dès l'instant où elle se forme.

La bioéthique est parfois employée contre le bien de la personne humaine et l'amélioration de sa qualité de vie, dès le commencement de sa vie, et jusqu'à sa fin.

### **e. Programmes médiatiques destructeurs.**

Des programmes médiatiques destructeurs affaiblissent les valeurs morales, dépravent les esprits par la propagation de l'immoralisme sexuel.

Cependant, l'Église devrait, avec les mass-médias, être au service de la communication entre les hommes, pour édifier un monde plus juste et plus pacifique où puissent resplendir la vérité et la morale.

## **6. Les défis anthropologiques**

L'humanité traverse une crise d'ordre anthropologique. L'éclipse du sens de l'homme a mené à un laxisme regrettable contre la dignité de la vie et de la personne.

Le démembrement frappe certaines familles, dû au laisser-aller à l'esprit du monde qui prône l'individualisme, loin de tout sacrifice, et de la compréhension du sacré.

Une pastorale spéciale pour former les jeunes au sacrement du mariage, et pour accompagner de près les nouvelles familles pour affronter les difficultés, est fortement attendue de la part de l'Église.

## **7. Les défis législatifs**

Au Moyen-Orient le mariage et la famille sont protégés par le Statut Personnel. Il est né dans ces pays du concept, développé et adopté par l'Islam religieux et politique, de la « personnalité de droit absolue ». Selon ce concept, chaque personne a sa religion et chaque communauté a ses lois selon lesquelles sont jugés les litiges entre ses fidèles.

Avec l'indépendance des États arabes, des législations officielles définissant le statut personnel ont été promulguées. Les églises locales avaient leurs législations particulières et leurs tribunaux. Les lois de ces pays ont évolué et commencé à restreindre petit à petit les compétences des églises, de sorte que les chrétiens n'ont plus à ce sujet un traitement égal à celui des autres citoyens. Seul le Liban a conservé un statut personnel intégral assurant l'égalité entre tous les citoyens, musulmans et chrétiens.

Si la famille ne jouit pas de tous ses droits c'est à cause : de l'inégalité entre l'homme et la femme ; des mariages mixtes où un musulman peut épouser une non-musulmane, mais non l'inverse ; du changement de religion pour obtenir un divorce. Le système judiciaire suivi porte atteinte aux droits des époux chrétiens, et cause un déséquilibre dans l'égalité des citoyens pour des raisons de discrimination religieuse.

L'analyse de l'évolution actuelle des « codes du statut personnel », dans des pays moyen-orientaux, nous fait remarquer que le droit de la famille a connu des améliorations importantes. Des réformes non négligeables ont été introduites concernant l'égalité entre

l'homme et la femme, l'adoption et la filiation, l'institution du tutorat de la femme, la répudiation et le divorce, la violence contre la femme et le travail des mineurs.

## **8. La mission de l'Église Orientale pour la promotion de la famille**

Face à ces défis, il incombe à l'Église au Moyen-Orient de développer les moyens de transmission de la foi, édifier la civilisation de l'amour dans tous les secteurs de la vie et témoigner de sa foi par la parole et l'action.

L'Église devrait être une réponse actuelle, culturelle et existentielle, à des questions posées par ses fidèles. Une réponse qui reflète le sens de l'homme et la valeur sacrée de sa vie. Elle devrait offrir la chance à toute personne, et surtout à la personne atteinte de handicap, de pouvoir faire des choix de vie en cohérence avec l'Évangile, et découvrir sa propre mission au sein de la société.

Pour récupérer les familles en voie de décomposition, il faut :

Créer un centre d'accueil aux couples avec des cadres et des agents pastoraux qualifiés, qui sachent se mettre à l'écoute des couples en difficulté.

Encourager les jeunes à s'engager dans des mouvements culturels, sportifs ou spirituels. S'occuper de l'éveil de la foi en famille où on apprend à reconnaître son identité et à croître en développant ses facultés humaines et divines.

Donner à la femme sa vraie et juste place, et que l'Église soit à l'avant-garde, dans ce domaine, face à une pratique dans certains milieux musulmans où la femme est battue, emprisonnée, bafouée, maltraitée, sans droits, ne faisant rien d'autre que des devoirs asservissants.

Réparer le tissu social, par la promotion de la personne humaine au cœur de la famille et à partir d'elle.

Accompagner et restaurer la famille afin qu'elle soit concrètement un sanctuaire ouvert au don de la vie. Il est nécessaire qu'elle mette ses biens au service de ses enfants face à leur souffrance matérielle, et la menace continue de l'émigration. Il serait convenable de créer un front pour la sauvegarde de la famille et des valeurs familiales.

Intégrer la préparation lointaine aux valeurs familiales dans les programmes éducatifs et pastoraux pour contribuer à affronter avec conscience et responsabilité les dérives de la société de consommation, du libéralisme et relativisme moral.

Veiller à ce que les prêtres, les aumôniers, les éducateurs, le personnel médical et politique catholiques respectent les enseignements de l'Église concernant la valeur sacrée de la vie et le sens de l'amour, et en être des témoins.

Redécouvrir les valeurs de l'amour conjugal, car sous la pression de la culture dominante, hédoniste et relativiste, on ne reconnaît plus leur source et leur articulation morale et spirituelle

Accorder une attention spéciale aux volets moral, social et bioéthique touchant à l'essence du témoignage chrétien et révélant les dimensions ultimes de son identité et de son message. Former la conscience pour qu'elle s'illumine par la Parole Divine, source de toute action droite.

## **9. Des signes d'espérance**

Bien de familles ont pris conscience de ces changements, et tenté de préserver leur unité en s'attachant aux valeurs humaines et chrétiennes. Elles mènent leur vie spirituelle, et renforcent cet engagement par l'adhésion à des mouvements apostoliques. Tous ces éléments sont des signes d'espérance qui apparaissent au cœur de l'Église, essayant de mettre en action toutes les recommandations ecclésiales des différents synodes pour un renouveau pastoral.

Au niveau paroissial, on sent un esprit de communion, et un sentiment profond d'appartenance. Dans des paroisses des commissions de la famille sont créées pour s'occuper de la famille. Des communautés familiales paroissiales assurent à la famille des conditions de vie adéquates pour qu'elle puisse croître et vivre sa mission par la prière et par le vécu des sacrements.

Au niveau diocésain, une commission de la famille est créée dans plusieurs diocèses pour aider à établir un plan pastoral pour le mariage et la famille. Un de ses buts la préparation au mariage. De même, on commence déjà à ériger des centres d'écoute, qui travaillent en coordination avec les curés des paroisses, pour accompagner les familles vers leur bien.

Au niveau de la formation, un Institut de la famille fût érigé pour le Moyen-Orient. Son but est celui de préparer des agents pastoraux et des spécialistes, surtout pour

témoigner l'Amour Divin, et aimer la famille humaine. Cet Institut a déjà inauguré ses cours en langue arabe au sein de l'Université de *la Sagesse* à Beyrouth.

## Conclusion

Actuellement la mission éducative de la famille est handicapée, faute d'appui dans la culture matérialiste dominante, et d'une appropriation profonde de son idéal et de ses valeurs anthropologiques.

Ensemble, gouverneurs, clergé, laïcs, législateurs, politiciens, ONG et tous les hommes de bonne volonté doivent s'entraider pour formuler une stratégie de travail, un programme de base d'une politique familiale qui consiste à sauvegarder la famille, l'aider à développer et à prendre elle-même ses responsabilités.

L'Église au Moyen-Orient devrait s'engager concrètement dans la nouvelle évangélisation à partir des familles qui ont rencontré le Christ. Elle se doit d'être à l'écoute, ouverte, disponible, inventive et créatrice. Certes, l'Église n'a que la personne du Seigneur et l'Évangile qui sont un programme, un contenu et une méthode.

Aujourd'hui, dans notre monde, caractérisé par la rapidité des communications, la mobilité des peuples, il existe une nouvelle prise de conscience du pluralisme religieux. Au Moyen-Orient nous vivons côte à côte avec nos frères musulmans. Les occasions de rencontre sont multiples dans la vie civile et religieuse. Ils sont présents parmi nous, dans le monde de l'éducation, la vie professionnelle et politique.

C'est dans la vie de tous les jours qu'il faut susciter des initiatives, en vue du respect de la justice, des valeurs morales, de la dignité de l'homme et de la femme créés par le même Dieu. Ces initiatives constituent des occasions privilégiées de partage entre croyants conscients de leur condition humaine commune.

Pour l'accompagnement des époux, l'Église au Moyen-Orient doit se doter de moyens spécifiques pour une pastorale adéquate. D'où la nécessité d'un *vade-mecum* qui pourrait être un outil nécessaire pour toutes les Conférences Episcopales.

La promotion de la spiritualité du mariage et de la famille fondée sur leur valeur ecclésiale et sociale, devrait contribuer davantage à former les consciences, à dynamiser la mission éducative des parents et à multiplier les initiatives apostoliques, culturelles et politiques qui défendent les droits de la famille et la protègent. Tenir bien haut l'étendard

de la famille correspond à un signe des temps et à un grand besoin de notre époque. Rehausser sa mission éducative au niveau de son identité profonde n'est plus seulement une tâche urgente de l'*aggiornamento* ecclésial, mais bien la condition *sine qua non* pour assurer la fidélité de l'Église à sa mission, et un avenir à notre civilisation de l'Amour et de la Vie, face à la culture de la haine et de la mort.